

**AFFECTATIONS DES SOMMES RÉSIDUELLES DU
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ- VOLET 2**

MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Mgr-Courchesne, Nicolet (Québec) J3T 2C1 - Téléphone : (819) 519-2997 - Télécopieur : (819) 519-5367
Adresse électronique : mrcny@mrcny.qc.ca - Site Internet : www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

Affectations des sommes résiduelles du FRR	Répartition du FRR prévue au budget 2021
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	105 447 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service-conseil aux entreprises ▪ Soutien aux organismes <ul style="list-style-type: none"> ○ Pôle d'économie sociale ○ Place aux jeunes plus ○ Corporation développement économique (CDC) ▪ Service de recrutement international ▪ Incubation et accélération ▪ Honoraires professionnels 	30 447 \$ 10 000 \$ 5 000 \$ 10 000 \$ 5 000 \$ 40 000 \$ 5 000 \$
La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	142 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entente de recherche pour la réalisation du projet « Volet Grands diffuseurs » ▪ Mise en œuvre du plan de développement touristique 	27 000 \$ 115 000 \$

Administration générale et financière : 10 000 \$

Total des sommes résiduelles FRR : 257 447 \$



MICHEL CÔTÉ, directeur général

21 avril 2021

Date | Conseil des maires